

Filipa Brazzaville

appui à la FILIÈRE Privée et Associative de la pré-collecte des déchets à Brazzaville

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 5 / NOVEMBRE 2015

Des rencontres avec les Maires d'Arrondissement

L'équipe du projet a rencontré certains Maires des Arrondissements d'intervention ou leur Directeur de Cabinet, afin de faire un point sur les activités menées par le Gret, dans le cadre des activités déchets à Brazzaville mais aussi du projet Micab II. Au démarrage des activités du Gret, les Maires ont désigné des membres de leur administration pour faire partie des Cellules d'Exécution Communales (CEC). Ce sont des interlocuteurs privilégiés du Gret pour la mise en œuvre des activités des projets sur leur territoire et faciliter la collaboration avec l'équipe.

Le Gret, a rencontré le nouveau Maire de Mougali, nommé en juin. Il a ensuite désigné des membres de la Céc le 4 novembre 2015. Celle-ci n'avait pu être mise en place jusqu'alors. L'Animatrice territoriale en charge des activités à Mougali a ainsi pu organiser la première réunion avec les membres de la Céc. Elle a à cette occasion présenté de nouveau le projet Filipa et rediscuté du Cahier des Charges de la cellule. Au cours de la prochaine réunion, la question du suivi des activités d'assainissement, déjà mis en place dans les autres arrondissements, sera discuté. Tous les arrondissements d'intervention sont dotés maintenant d'une Céc pour une collaboration facilitée dans le cadre des activités du Gret !

Mettre en place des espaces de concertation

Créer du dialogue entre les acteurs est un élément essentiel pour que le service de pré-collecte proposé soit de qualité et durable. En effet, les solutions seront validées par tous, premier pas vers l'appropriation. L'enjeu est fort puisque le secteur dans lequel de nombreux acteurs interviennent souffrent d'un manque de liens entre les acteurs.

Ainsi, un premier niveau de réflexion pour recueillir les avis et co-construire les solutions se fera en regroupant séparément d'une part les Mairies d'arrondissement et la DEPV, et d'autre part les OPC par type (individuels, associations, entreprises). Ensuite, pour valider des propositions de solutions (méthodes, procédures, etc.), les différents acteurs seront regroupés et représentés via des relais désignés par leur pair, il s'agira d'un « Comité Opérationnel de la Pré-Collecte ». Enfin, pour prendre des décisions et valider les stratégies, les Ministères concernés par la gestion des déchets, la Mairie de Brazzaville, les Mairies d'Arrondissement, seront regroupés au sein d'un Comité de Pilotage.



Ateliers de co-construction des solutions avec les CEC et la DEPV



Un dépotoir à Brazzaville



Co-construction des solutions avec un groupe d'OPC individuels au sujet des enregistrements en avril dernier

RESTITUER LES SOLUTIONS D'ENCADREMENT ET DE RÉGULATION

Pour faciliter l'appropriation des solutions proposées pour l'encadrement et la régulation du service de pré-collecte, une réunion de travail a eu lieu sur le sujet avec le Chef de projet « Mise en place d'un système pérenne de gestion des déchets », le Directeur de la DEPV et le Chef de Service Nettoyement et Gestion des déchets, le 9 octobre 2015. Les éléments centraux ont été validés, à savoir les critères de qualité et de performance des autorisations, le principe de catégorisation en fonction du type de système de transport utilisé, autorisation payante, fixation de fourchettes de tarifs du service. Une réunion complémentaire sera menée lors du prochain trimestre, pour revenir plus précisément sur les calculs effectués.

UN SYSTÈME DE SUIVI ÉVOLUTIF

Le Gret a pour mission la mise en place d'un dispositif de suivi des activités de l'assainissement dans le cadre du projet AMO GDS. Depuis août 2015, la société Averde réalise des activités d'assainissement et de collecte des déchets dans la ville. Ce dispositif pourra être adapté à la présence de ce nouvel acteur. De nouvelles thématiques pourront être intégrées dans le dispositif de suivi Excel et être testées.

AMO GDS : Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un secteur

Former pour améliorer durablement la pré-collecte

Pour contribuer efficacement à l'amélioration du service de pré-collecte dans les arrondissements couverts par le projet, le Gret a proposé un plan de formation. Les formations sont classées selon un degré de priorité, toutes ne pouvant être réalisées faute de moyens suffisants.

• Des formations pour deux catégories d'acteurs de la pré-collecte

Le plan concernera à la fois les autorités locales (DEPV, Mairies d'Arrondissement) et les Opérateurs de la Pré-Collecte (OPC individuels, associations, entreprises). Certaines acteurs seront mobilisés ponctuellement pour des formations, c'est le cas des « responsables / gestionnaires » de dépotoirs. Les formations répondent à des besoins clairement exprimés par les acteurs au cours des entretiens et ateliers réalisés. Elles sont liées aux difficultés qu'ils observent dans l'accomplissement de leur activité, fonction. Elles concernent les solutions qui seront proposées dans le cadre du projet, ainsi certaines concernent les enregistrements et leur mise en œuvre effective.

• Différentes méthodes de formation au sujet de plusieurs thèmes

Les formations alterneront, par type d'acteurs, entre de l'accompagnement individualisé (coaching), des ateliers d'échanges de pratiques, de la formation en stage et des formations-actions (ateliers de co-construction des outils et démarches). Les formations des autorités locales seront liées aux conditions d'encadrement et de régulation d'un service de pré-collecte grâce au système d'enregistrements, au suivi et à l'analyse des données sur le service. Pour les OPC, elles concerneront la réalisation du service (enregistrements, amélioration des performances, communiquer pour promouvoir son service, etc.), la gestion de sa structure (adaptée en fonction des types de statuts des OPC). Tous les OPC ne participeront pas à l'ensemble des thèmes

Exemples de thèmes de formation prioritaires

Autorités locales

Procédures d'enregistrement des OPC
Suivi des activités d'assainissement
Saisie des données
Suivi du service de pré-collecte et des enregistrements

Opérateurs de Pré-Collecte

Se faire enregistrer pour exercer le service de pré-collecte
Promouvoir son service
Améliorer ses performances techniques
Statuts et obligations légales des opérateurs privés
Gérer la comptabilité de son service

Et du côté des sites de dépôt des déchets...

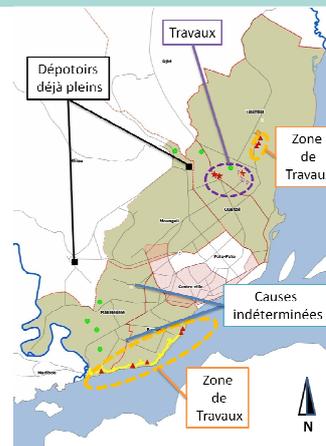
La principale demande des OPC en contrepartie de l'octroi des autorisations et plus globalement d'un partenariat avec la Mairie, demeure la mise en place de dépotoirs « officiels » ou de solutions pour regrouper les déchets. L'absence de solutions et de sites, qu'ils soient ou non aménagés représente aujourd'hui un goulot d'étranglement dans le processus du projet. Il n'est pas possible de mettre en place des systèmes d'enregistrement sans solutions pour le dépôt des déchets pré-collectés. Il est difficile pour les animateurs de se rendre sur les dépotoirs sans solutions à proposer aux OPC.

Ainsi, l'équipe du Gret s'attèle à réfléchir à des solutions alternatives dans les quartiers en vue d'identifier des solutions de regroupement des déchets. Des solutions temporaires sont à rechercher dans un premier temps, afin de proposer des alternatives en attendant les solutions définitives. Cette réflexion

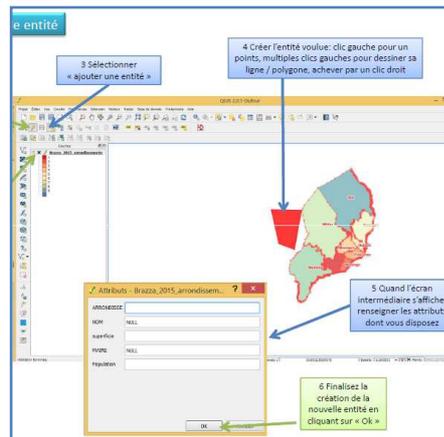
UNE FORMATION À L'UTILISATION D'UN LOGICIEL DE CARTOGRAPHIE

Une partie de l'équipe du Gret a été formée les 4 et 5 août derniers, à l'utilisation du logiciel de cartographie QGis, par un stagiaire chargé de la mise en place du dispositif de suivi des activités d'assainissement. Le Chef du Service Nettoyement et Gestion des Déchets a lui aussi été formé en août, au cours de séances de travail individuelles. Le Directeur de la DEPV est en cours de formation. Un guide d'utilisation, intuitif, a été créé pour rappeler les grandes étapes d'utilisation.

La maîtrise de cet outil permettra la mise à jour des données collectées sur le terrain, telles que la localisation et l'évolution des dépotoirs, de renseigner des données de suivi sur le service de pré-collecte, comme le taux de couverture dans les quartiers une fois les enregistrements mis en place, etc. Il permettra aussi une plus grande réactivité dans la mise à jour des données.



Carte indiquant les causes de fermeture des dépotoirs recensés lors du diagnostic de la pré-collecte



Exemple de page du guide QGis

Photos : © Gret

AVEC LE SOUTIEN DE :



Les idées et opinions présentées sont celles du Gret et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

CONTACT : Représentation du Gret au Congo : 17 avenue de la Base aérienne—Batignolles, Mougali, Brazzaville

tel : +242 06 917 77 53 / e-mail : congo@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Marie Guillaume/ guillaume@gret.org

Contact au siège : Bénédicte Chateau / chateau@gret.org